



Maryam et Jawid ont quitté l'Afghanistan avec leur frère Farid (titulaire d'une carte de séjour) mais se sont perdus dans le désert en Iran. Depuis leurs retrouvailles en France, ils se sont jurés de ne plus jamais se séparer. PHOTO: S. SERENO

Décision humanitaire dans les mains du préfet

Migrants

Accueillis par une famille varoise du réseau Welcome, deux jeunes Afghans, frère et sœur, ne veulent pas être séparés.

Jawid peut déposer un dossier de demande d'asile alors que Maryam doit quitter le territoire et rejoindre seule la Bulgarie.

VAR

C'est l'histoire d'une fratrie qui a rejoint la France au terme d'un long et périlleux périple. Elle s'appelle Maryam et son frère, Jawid. Accueillis et hébergés par une famille du réseau Welcome, ils vivent aujourd'hui une nouvelle tragédie. Administrative, celle-là. Rappel des faits.

Elle a 30 ans, lui 26. Ils sont originaires de Surkh-Rod, un district de la province de Nangarhar, situé à l'Est de l'Afghanistan.

Persécutés par les Talibans qui exigent que Maryam épouse l'un d'entre eux. Ils sont contraints à l'exil. Et rejoignent l'Europe en passant par l'Iran. Les premiers pas à l'intérieur de l'Union européenne s'opèrent en Bulgarie.

Reçus hier matin au sein de notre rédaction, ils sont accompagnés de Marie-Noëlle Sereno,

la présidente de l'association l'Autre c'est nous.

Ily a quelques mois déjà leur situation avait été médiatisée et une pétition été lancée pour réclamer qu'ils ne soient pas « dublinés » en direction de la Bulgarie.

Premier coup de théâtre accueilli avec enthousiasme par les jeunes Afghans : une lettre signée par le secrétaire général de la préfecture datée du 16 mars 2018, remise en mains propres à Jawid le 19 mars par la police des frontières, l'informe qu'il peut retirer un dossier de demande d'asile, rempli et déjà déposé à l'Ofpra depuis le 20 mars. Alors que billets de train et d'avion pour la Bulgarie étaient prêts.

Les principes humanitaires ont-ils primé sur la machine administrative ? Un espoir de courte durée.

« La renvoyer en Bulgarie c'est pratiquement la tuer »

Le courrier adressé à Maryam, qu'elle découvre le 20 mars stipule en revanche que la Bulgarie vient d'autoriser son transfert sur son territoire. Pourquoi Jawid peut-il rester et non Maryam ? « Lorsque nous avons demandé des explications la réponse du secrétaire général a été que l'un s'est déclaré mineur lorsqu'il est arrivé en Bulgarie et l'autre pas. »

« C'est faux ! J'ai les preuves. Nous étions ensemble », s'indigne Jawid en étalant ses papiers sur

le bureau, terrorisé à l'idée que sa sœur se retrouve seule dans les rues de Sofia complètement désarmée. « Je n'ai pas pu partir, j'étais trop mal », lâche Maryam sonnée, la mine grave. Un certificat médical atteste que son état de santé ne permet pas à la jeune femme de répondre aux injonctions préfectorales.

« Maryam n'a donc pas pu partir en Bulgarie le 26 mars », reprend Marie-Noëlle Sereno. Le 29 mars lorsqu'elle signale à la police des frontières sa présence, il lui est signifié qu'elle est désormais déclarée « en fuite » et que si elle se représentait elle risquait d'être mise en centre de rétention. « Mais je ne suis pas en fuite », rétorque Maryam. « Je ne peux pas partir ? »

« Sans-papiers, Maryam devrait rester dix-huit mois sans revenus et sans toit à la merci d'une arrestation, dans l'attente de pouvoir retirer un dossier de demande d'asile comme l'ont déjà fait ses deux frères », s'indigne la militante associative.

« La renvoyer en Bulgarie c'est pratiquement la tuer. Qu'est-ce qu'elle va faire là-bas toute seule en Bulgarie, à la merci de n'importe qui », réplique son frère.

« La balle est dans le camp du préfet qui peut tout à fait », selon l'article 17, utiliser son pouvoir discrétionnaire pour prendre la décision humanitaire de ne pas séparer cette fratrie qui a des liens très étroits », conclut Marie-Noëlle Sereno.

Thierry Turpin